



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B I M

Bulletin International du MESRI

Edition spéciale | Urgence Liban

URGENCE LIBAN / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR- RECHERCHE

L'explosion du 4 août dernier dans le port de Beyrouth a causé des dommages considérables au sein de la population beyrouthine et par voie de conséquences dans les établissements d'enseignement supérieur de la capitale libanaise. Des dommages qui ne font qu'aggraver une situation rendue très difficile depuis plusieurs mois par la crise économique.

Parmi les membres de la communauté universitaire, on déplore plusieurs morts, de nombreux blessés et un nombre plus important encore d'enseignants, d'étudiants et de personnels qui ont perdu leur logement et leurs biens, sans compter les dégâts matériels dans les bâtiments universitaires.

Dans ces circonstances douloureuses, le MESRI a contacté les établissements beyrouthins avec lesquels les coopérations sont les plus denses. Ceux-ci ont notamment mis en avant leurs difficultés pour accéder aux ressources documentaires numériques et pour mettre en place un enseignement à distance rendu nécessaire par la situation sanitaire tout autant que par les conséquences de l'explosion, ainsi que les difficultés de leurs étudiants pour effectuer une mobilité en France.

La Ministre Frédérique Vidal a décidé de fournir un accompagnement important au déploiement de l'enseignement à distance des établissements beyrouthins. Concernant l'accueil des étudiants libanais, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères envisage d'augmenter massivement le nombre de bourses de mobilité.

Au-delà, et dans la perspective du déplacement à Beyrouth du Président de la République le 1er septembre, nous aurions souhaité avoir un aperçu des actions engagées ou prévues par les établissements d'enseignement supérieur français, afin qu'elles puissent être mises en avant par le Président.

Ces actions peuvent prendre des formes multiples : accès aux ressources documentaires pour les étudiants et enseignants des établissements en partenariat, accès aux formations en ligne notamment pour les double-diplômes, exonération de droits différenciés pour les étudiants libanais – comme l'ont déjà annoncé deux universités, accueil temporaire de chercheurs libanais dans des laboratoires français, don de matériel scientifique ou numérique n'étant plus utilisé, voire de matériel permettant aux étudiants libanais de se connecter pour suivre des cours en ligne (clés 4G)...

Si vous souhaitez nous communiquer les actions mises en place dans le cadre de vos partenariats avec des universités libanaises ou hors partenariat, vous pouvez écrire dès aujourd'hui à l'adresse suivante : urgenceliban@enseignementsup.gouv.fr.

Nous vous en remercions par avance.

Contact - S'abonner - Mentions légales

Une publication du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Délégation aux affaires européennes et internationales